

Guy COUTANSON Tambour-Major de La Batterie-Fanfare de la Police Nationale



Entretien avec un homme de parole et d'engagement

Tambour-Major de la Batterie-Fanfare de la Musique de la Police Nationale pendant 20 ans, Guy Coutanson part en retraite en Avril. Il est l'archétype du musicien issu des rangs d'une formation amateur et qui a rempli sa vie professionnelle au service de cette dernière. La rédaction de La Gazette des Cuivres a voulu en connaître davantage et rendre hommage à son travail dynamique pour le monde de la Batterie-Fanfare.

Guy, quel a été ton premier contact avec la musique ?

C'est à sept ans en 1962 que je découvre la musique à la Batterie-Fanfare de l'Étoile de Craponne-sur-Arzon ; une des rares distractions possibles dans mon petit village de 3500 habitants au cœur de l'Auvergne, loin de tout. Bien encadré dans cette association adhérente à la Fédération Sportive et Culturelle de France, on m'a fait découvrir le clairon et la trompette de cavalerie.

Travaillais-tu la trompette à pistons ?

Non, pas du tout, je jouais uniquement les instruments d'ordonnance. Les enseignants étaient des amateurs compétents et comme il se doit dans ce milieu, des passionnés.

Ce n'est que lors de mon arrivée comme pensionnaire au lycée du Puy en Velay que je me suis inscrit à l'école de musique, et à l'orchestre d'harmonie.

Arrêtes-tu alors la trompette de cavalerie ?

Surtout pas. A 18 ans, j'obtiens un Grand Prix Fédéral de clairon et trompette. La musique restait pour moi un loisir, et après le baccalauréat D, je voulais poursuivre

des études scientifiques. C'est lors de mon Service National à la Fanfare de trompettes du 1er Régiment de Spahis au sein des Forces Françaises stationnées en Allemagne que, contacté par Gabriel Ferrand, j'envisageais de tenter ma chance vers les Batteries-Fanfaires professionnelles.

Pas évident avec comme seul bagage la trompette de cavalerie ?

Et pourtant ! En 1975, la musique de la Police Nationale ouvre au recrutement deux postes : cor en mib et trompette de cavalerie. Le même jour, je suis admis le matin à la trompette et l'après-midi au cor. Le poste de cor étant à prendre de suite, je n'hésite pas et je suis intégré rapidement après le concours administratif.

Depuis quand travaillais-tu le cor en Mib ?

Un peu avant le concours, comme tous les candidats de l'époque qui étaient avant tout des trompettistes. Les cornistes qui sortaient des conservatoires étaient en moindre nombre et ne semblaient pas intéressés par ces postes. Pour les trompettistes, c'était différent ; rappelons qu'à l'époque et jusqu'en 1982, pour accéder

aux pupitres de trompettes, de cornets ou de bugles à l'harmonie de la Police Nationale, il fallait passer par la batterie-fanfane.

Quel était pour toi le modèle de la Batterie-Fanfane ?

C'était bien sûr celui de la Musique de l'Air créé par Robert Goute. Je possédais leurs enregistrements et les avais entendus en concert.

Quelle fut ton impression en arrivant à celle de la Musique de la Police Nationale ?

J'étais bien évidemment heureux d'intégrer une formation professionnelle et en même temps déçu. La première impression c'était déjà la salle de répétition : un grand baraquement en bois datant de la dernière guerre. Au fond de la salle, il y avait un vieux poêle sur lequel, à l'automne, grillaient des châtaignes tombées des arbres de l'enceinte du casernement de CRS à Vaucresson, petite ville endormie de la banlieue ouest. Tout cela dégagait un air très vieillot, comme la musique jouée par cette batterie-fanfane composée pour la moitié d'anciens musiciens « installés » et

d'autres dans l'attente d'horizons musicaux plus propices à leurs ambitions. Il n'était pas si loin le temps où les répétitions se faisaient en uniforme.

Le Tambour-Major était Louis Bellebon, et le répertoire constitué essentiellement de marches militaires. On partageait le temps de répétition entre le « rabâchage » de ce répertoire et quelques pièces spécifiques de Batterie-Fanfane (Goute, Luy-paerts, Fayeulle, Devogel, Delbecq).

L'emploi du temps assez contraignant nous permettait tout de même de développer d'autres activités musicales telles que concerts, enseignement, ou complément de formation.

A partir de quand le répertoire a-t-il évolué ?

Jusqu'en 1982, la batterie-fanfane accompagnait une grande partie des concerts de l'orchestre d'harmonie et n'intervenait que pour les deux morceaux de la fin (pièces traditionnelles à caractère militaire). Certains se souviennent encore du « combat » des musiciens de la B-F lors d'une tournée de quinze jours pour pouvoir enfin jouer des pièces dédiées à la Batterie-Fanfane.

Bien sûr, la B-F avait son propre programme et réalisait des concerts seule. Mais nous étions souvent très demandés pour des prestations plus d'animation que de concert.

Vers 1980, les nouvelles partitions de Pierre Saorborg, compositeur de jazz amené à la Batterie-Fanfane par Patrick Moureaux, nous sortaient des vieilles habitudes et commençaient à donner une nouvelle empreinte à notre formation. Pierre Bigot, le chef de la musique écrivait également pour nous dans un style plus académique. A sa demande, Patrice Scortino composa une pièce aux sonorités contemporaines : Ciels pour d'autres hommes, pour Batterie-Fanfane et orchestre d'harmonie.

Comment entrevoyais-tu ton avenir ?

J'appréciais le monde de la Batterie-Fanfane et instrumentalement je ne pouvais davantage évoluer. Par ailleurs, la pratique régulière du cor en mib me faisait perdre une partie de mes moyens sur la trompette. J'ai préféré alors me tourner vers le tambour et les percussions (école de musique de Châtenay-Malabry et CNR de Boulogne-Billancourt).

Et la composition ?

En tant qu'instrumentiste j'avais fait le tour des instruments d'ordonnance, et je décidais à partir de 1982, de prendre des cours d'écriture avec Pierre Saorborg. Je découvre alors l'harmonie classique et signe mes premières pièces. Mes compositions ont davantage contribué à l'élargissement du répertoire plus qu'à son évolution en abordant par imitation, le jazz, le rock, la salsa, etc... À ma demande, des « plumes » extérieures au milieu B-F (Marc et Franck Steckar, Mico Nissim, Xavier Lemasne, Jean-Pierre Pommier, Mickey Nicolas, Désiré Dondeyne, Pierre Bigot, Jean Brouquières, etc...) ont élargi notre horizon. Ces compositeurs de renom ont toujours été séduits par le potentiel des couleurs sonores et le défi créatif à relever. Ils ont bien compris qu'on ne valoriserait pas et qu'on ne ferait pas évoluer cet orchestre par l'imitation ou l'arrangement. Une voie vers les ensembles de

cuivres a été ouverte, il a fallu du temps, mais cela semble « porter ses fruits » aujourd'hui. Nous avons à notre programme des pièces en musique de chambre de 5 à 10 instrumentistes. Cela aussi responsabilise et oblige à travailler l'instrument d'ordonnance en dehors des seules répétitions.

En 1985, tu deviens l'adjoint de Louis Bellebon. Comment se passe la cohabitation ?

Un adjoint est là pour accompagner les décisions et orientations du premier responsable. J'ai attendu et me suis en fait senti libéré en 1988 lorsque j'ai occupé le poste de Tambour-Major.

Quels regards portes-tu sur ces vingt ans ?

Nous avons eu l'occasion de changer de locaux et quitter Vaucresson pour Vélizy dans une structure plus adéquate pour la musique.

J'ai eu également la chance d'accompagner le recrutement d'une grande majorité de musiciens. Maintenant, tous sont des musiciens formés dans les conservatoires et beaucoup issus des CNSMD.

Des trompettistes de grande compétence nous ont rejoint comme Laurent Bourdon, maintenant au pupitre de l'Orchestre de Paris ou Alain Fontès à la Musique de la Garde.

Nous avons vu aussi l'incroyable : le retour à la Batterie-Fanfane d'Henry Larquier, de son poste de bugle solo de l'Orchestre d'harmonie au pupitre de clairons. Un véritable changement de mentalité s'inversait.

Deux pupitres ont vraiment connu une grande métamorphose. D'abord celui de percussion associant toujours et comme de tradition le tambour français. Je suis très fier de cette section d'excellence, je dirais même de cet ensemble, car

les 10 percussionnistes produisent un spectacle total et autonome de très haut niveau, interprétant des musiques variées retraçant l'histoire de la percussion et du tambour.

Dès les années 1990, l'autre pupitre qui a explosé est celui des cors. Les instrumentistes recrutés maîtrisent

pleinement le cor d'harmonie et la technique des instruments naturels.

L'arrivée des « baroqueux » a-t-elle transformé l'ambiance ?

En partie. Dans les années 80, à l'heure de gloire de la trompette piccolo, il ne faut pas se cacher que pour beaucoup de musiciens, jouer la trompette de « cavalo » dans une formation professionnelle restait assez frustrant, voire dédaigneux pour certains. Dans les années 1990, la reconnaissance du monde baroque et des instruments naturels s'impose. Alors pratiquer le cor en mib ou la trompette de cavalerie devient respectable. Les musiciens de la B-F se sentent mieux considérés.

Nous avons vu arriver lors des recrutements des trompettistes et des cornistes issus des Conservatoires de Paris ou de Lyon très au fait de ces nou-



TORRENT



FEEZZY au Village Fanfare



A L'AIR LIBRE



OPEN BATT



FANFARONNADE
retrouvez tous les CDs de la
B-F sur <http://edile.free.fr>



Christophe Lefèvre et Guy Coutanson à la tête de la Batterie-Fanfane de la Musique de la Police Nationale.



velles pratiques. Les pupitres ont évolué en ce sens et se sont véritablement métamorphosés.

Justement, comment les organises-tu ?

Contrairement à l'orchestre d'harmonie où une certaine hiérarchie dans la répartition des responsabilités musicales s'impose, la Batterie-Fanfare n'applique pas les mêmes règles. J'ai plutôt proposé une organisation des tâches musicales en fonction des qualités individuelles. Ainsi un tel a-t-il pu prendre un chœur ou une improvisation entrant dans son champ de compétences et un autre le remplacer pour une pièce de style plus classique. Cela permet d'obtenir le meilleur de chacun et donc la quintessence de l'ensemble.

Comment est-ce admis par les musiciens ?

J'attache une grande importance aux rapports humains. Je discute souvent avec les musiciens en privé ou en groupe, et il m'est arrivé parfois en répétition d'avoir un temps de parole supérieur au temps musical. Je pense que c'est important. La Batterie-Fanfare est un ensemble restreint d'une quarantaine de musiciens représentant seulement cinq pupitres distincts. Avec beaucoup de communication et de diplomatie, petit à petit chacun a compris et trouvé sa place.

La technique de jeu a beaucoup évolué, les partitions sont devenues complexes.

Oui, mais la démarche musicale doit être une priorité incontournable. Il est regrettable que certaines compositions privilégient les difficultés rythmiques et techniques comme si cela pouvait être une fin en soi. Le Boléro Militaire de Jacques Devogel, véritable petit chef d'œuvre, développe une émotion rare sur un texte musical minimaliste.

Comment vois-tu l'évolution de la formation

Batterie-Fanfare de la Police nationale ?

Il reste beaucoup à faire. Cela dépendra des responsables. Les musiciens sont prêts à de nouvelles expériences. L'administration de la Police Nationale, après une grande période d'incertitude, semble vouloir maintenir les effectifs et l'orientation musicale entérinée depuis une dizaine d'années par notre Batterie-Fanfare. L'arrivée imminente d'un nouveau chef à la tête de la Musique de la Police Nationale apportera forcément un renouveau.

Concernant le poste de Tambour-Major ?

Nous sommes toujours dans l'attente d'un concours. Je pars en Avril, et l'annonce d'un recrutement n'est pas encore officielle.

Est-il envisageable de doubler la formation B-F d'un Brass-Band ?

Non, je ne pense pas que ce soit possible de gérer deux formations aussi différentes avec les mêmes musiciens. Je suis pour la conservation, la valorisation et l'évolution de ce patrimoine français qu'est la Batterie-Fanfare. Nous n'avons pas à empiéter sur des domaines qui ne sont pas les nôtres. Un exemple : nous avons abandonné depuis vingt ans déjà l'imitation du répertoire de vénérie par le pupitre de cors. La technique des sonneurs requise pour ce répertoire ainsi que les instruments (trompes en ré) n'étaient pas au rendez-vous. Seuls les aboiements des musiciens en coulisses des salles de concerts apportaient un semblant de vérité.

En tant que professionnels, nous sommes garants d'un héritage, certes encore jeune puisque la création de la Batterie-Fanfare date des années 1950. Les musiciens qui y jouent sont fiers de la représenter et la frustration connue dans les années 70 à 85 n'a plus lieu d'être.

Je tiens à préciser que je ne suis pas opposé au phénomène Brass-Band en France, bien au contraire, je vais régulièrement les écouter, notamment Aeolus qui n'a rien à envier aux meilleurs groupes Anglais. Leur

récent CD est excellent et j'apprécie tout particulièrement la composition de Johan de Meij. Cela étant, je ne souhaite pas voir le Brass-Band venir en remplacement de notre patrimoine Français (Orchestre d'Harmonie et Batterie-Fanfare).

Penses-tu que la Batterie Fanfare soit adaptée aux projets d'Orchestre à l'Ecole ?

Non, l'instrumentation ne se prête pas aux tous débuts de pratique pour un jeune enfant, notamment ceux en mib difficiles à maîtriser. Par contre je suis tout à fait favorable aux concerts éducatifs dans ces mêmes écoles car la Batterie-Fanfare, par sa dynamique, intéresse beaucoup les plus jeunes. Nous avons enregistré Feezy au village Fanfare de Marc Stecker et Jean-Claude Decalonne avec les enfants du conservatoire et des écoles de Mitry-Mory. Cela a été une expérience fabuleuse.

Au sujet des orchestres à l'école, je voudrais saluer les efforts de Jean-Claude Decalonne, homme de cœur, d'action, de conviction et de partage.

Quels souvenirs gardes-tu de tes débuts à Craonne-sur-Arzon ?

Je dois tout aux structures d'éducation musicale populaire et particulièrement aux personnes qui m'ont fait découvrir la musique. Je garde d'excellents souvenirs de toutes les manifestations (défilés, concerts, concours, stages, fêtes) où nous vivions tous ensemble notre passion dans l'amitié et la convivialité. Deux amis musiciens appartenant à la même association ont également fait une carrière musicale professionnelle : Gabriel Ferrand entré un peu plus tôt que moi à la B-F de la Police Nationale et Marc Lonjon, ex-Tambour-Major de la Musique de l'Air FATAC de Dijon. Je poursuivrai donc mon investissement bénévole dans les confédérations musicales et j'espère continuer à écrire pour ce type de formation.

Propos recueillis par Yves Rémy

UNE CARRIERE PROFESSIONNELLE FRUCTUEUSE

par Gabriel Ferrand

Au moment où Guy Coutanson est parvenu au « point d'orgue » de sa carrière professionnelle, il m'est agréable d'écrire ces quelques lignes, bien modeste témoignage au regard de la carrière qu'elles sont censées illustrer.

Les circonstances de la vie ont fait croiser nos chemins depuis notre enfance, et plus particulièrement depuis ce jour de 1962 où Guy a rejoint les rangs de l'Etoile de Craonne, une petite association d'éducation populaire issue des patronages de France.

D'emblée, selon l'usage, Guy s'est vu attribuer un clairon et inscrire d'office à la section de gymnastique, car la question du choix de l'activité ne se posait pas. Tout le monde participait à tout, même à la vie du cinéma familial auquel chacun apportait ce qu'il pouvait. Les séances récréatives annuelles étaient des temps forts dans lesquels l'investissement des jeunes ravissait les anciens. Au delà des activités proprement dites, c'est une extraordinaire école de la vie et des responsabilités qui nous a ainsi été offerte.

A partir de 1963, la batterie-fanfare de l'Etoile, appliquant le programme musical de la Fédération Sportive et Culturelle de France impulsé par Robert Goute, fit une fulgurante ascension. Un courant de motivation

sans précédent régnait alors grâce à l'émergence du répertoire moderne et aux enregistrements de la Batterie-fanfare de la Musique de l'Air. C'est dans ce contexte que Guy Coutanson a fait ses premières armes au clairon, à la trompette mib, avant de devenir soliste puis chef de pupitre. Issu d'une famille où le respect des valeurs n'est pas un vain mot, il a participé avec détermination à cette évolution, complétant sa formation musicale à l'école de musique du Puy-en-Velay et dans les stages de la F.S.C.F.

Quelques années plus tard, alors que j'étais en poste à la Musique de la Police nationale, je lui proposai de se présenter à deux concours ouverts aux pupitres de trompettes et de cors de la batterie-fanfare, concours qu'il réussit coup sur coup à 3 heures d'intervalle. C'est le pupitre de cors qu'il intégra en 1975. Dès lors, il n'eût de cesse que de parfaire ses connaissances. Souvent il m'interrogeait sur la technique du tambour, ce qui m'amena à lui confier un tampon, une paire de baguettes et quelques ouvrages. Il ne lui fallut que quelques explications et assez peu de temps pour posséder l'essentiel de la technique de l'instrument. Cette soif d'apprendre le conduisit plus tard à s'inscrire en classe de percussion du conservatoire. Par la suite, sa rencontre avec

LA GAZETTE DES CUIVRES

Pour 20 Euros
ABONNEZ-VOUS
pour 2008

Et recevez chaque trimestre
le magazine des cuivres
quatre parutions plus suppléments Web
<http://gazettedecuires.free.fr>

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom :

Prénom :

adresse :

code postal : Ville :

Instrument joué :

Tél. : Email :

Envoyer votre règlement de 20 € et coordonnées à
La Gazette des Cuivres
49, bld Paul Langevin 37700 Saint Pierre des Corps

gazettedescuires@yahoo.fr
tél. 09 50 39 92 64



Pierre Saorborg lui ouvrait la voie à l'écriture musicale et à la direction d'orchestre.

La polyvalence qu'il pouvait désormais revendiquer le destinait tout naturellement à la direction d'une batterie-fanfare. Il fallut néanmoins insister un peu pour le convaincre de concourir lorsqu'un concours pour la place d'adjoint au tambour-major se présenta, concours qu'il réussit brillamment.

En 1988, nommé tambour-major, il entrepris un patient travail de modernisation de la batterie-fanfare, sachant par ses qualités obtenir le meilleur des musiciens et gagner la confiance de ses supérieurs. La tâche n'était pas facile et il se heurtait à un certain nombre de résistances que son sens pédagogique et sa détermination eurent tôt fait de surmonter. Très attentif aux relations humaines qu'il gérait avec habileté, il a su se montrer exigeant au pupitre sans jamais se départir de sa sympathie et de son humour naturels.

Une motivation durable du personnel ne saurait se concevoir sans une évolution constante du répertoire. Son ardeur pour intéresser toujours plus de compositeurs à la batterie-fanfare n'a d'égal que l'empreinte qu'il laisse sur le répertoire des deux dernières décennies.

Ainsi, de concert en concert, d'enregistrement en enregistrement, la Batterie-fanfare de la Police nationale s'est ainsi transformée et sa renommée est parvenue au plus haut niveau. Elle le doit principalement à Guy Coutanson qui quitte aujourd'hui ses fonctions en bouclant vingt années de direction.

Excellente retraite et bon anniversaire, Guy !

BENEVOLE AU SERVICE DE TOUS

En parallèle à sa carrière professionnelle, Guy Coutanson n'a jamais rompu avec le milieu musical amateur dont il est issu. En 1980, il a accepté très spontanément de s'engager bénévolement dans une aventure pleine de promesses pour les amateurs : la création de la Confédération française des batteries-fanfâres que devaient présider successivement Jacques Devogel, Pierre Bigot, Paul Florentin, Gabriel Ferrand et depuis peu, Patrick Léon.

Depuis, il a animé de nombreux stages, développé par ses compositions le répertoire des batteries-fanfâres, contribué à la rédaction de « Batteries-fanfâres magazine » et dirigé efficacement, durant huit ans, le comité technique confédéral. Je n'oublie pas non plus la place qu'il a prise à mes côtés dans l'action entreprise pour la défense du patrimoine musical militaire français.

Nous nous réjouissons qu'à l'inverse de sa carrière professionnelle, il n'interrompe en rien son action au sein de ce milieu. Bien au contraire, il vient d'être élu au Conseil d'administration de la confédération avec des responsabilités dans les domaines de l'encadrement et du répertoire. Gageons que les prochains mois verrons paraître de nouvelles compositions pour le plus grand plaisir des formations musicales amateurs et de leur public.

En ma qualité d'ancien président de la Coordination des associations musicales de pratiques amateurs, qu'il me soit permis d'exprimer la reconnaissance et l'amitié de tous les musiciens des batteries-fanfâres françaises envers Guy Coutanson auquel ils doivent beaucoup.

Gabriel Ferrand

Ancien chef du service administratif de la Musique de la Police nationale

Ancien président de la C.F.B.F.



André TELMAN

Né en 1967, la tradition familiale fait que très jeune il accompagne son père dans les batteries-fanfâres pour jouer comme lui du tambour. Les ra et les fla n'ont plus de secret pour lui. En 1978, il opte pour la trompette qu'il débute à Royan. Il poursuit au conservatoire de Saintes puis au CNR de Bordeaux en horaires aménagés. Il se consacre également aux études d'harmonie et de contrepoint. Reçu au CNSMD de Lyon dans la classe de Pierre Dutot, il y obtient en 1994 son diplôme.

Depuis cette date, il est professeur de trompette au conservatoire de Rochefort.

Il joue régulièrement avec les quintettes de cuivres - l'Ecole des Arts ou Brass Maritime. Présent au sein du pupitre de trompettes de l'Orchestre d'Harmonie de la Charente-Maritime, il dirige également les harmonies de Mirambeau et de Saint Savinien.

Membre de la SACEM avec plus de 250 œuvres déclarées, ses pièces développent un caractère et un style propre pour les cuivres et notamment pour la Batterie-Fanfare. André Telman a la passion de l'écriture musicale et de la direction d'ensembles. C'est naturellement pour la batterie-fanfare Les Vents»Marine» qu'il dirige qu'il dédie en premier ses compositions. Cette batterie-Fanfare est l'une des composantes de l'Association Vents « marine » au Service de La Musique et de L'Histoire Maritime d'un Territoire présidée par Hervé Farque. Vents « Marine » gère également un Chœur, une section de tambours et fifres et un ensemble napoléonien interprétant en costumes les musiques d'empire.

Les pièces d'André Telman sont éditées aux éditions « Alfonse Production », « Robert Martin », « Gérard Billaudot », « IMD Arpège », « René Guitard », « Pierre Lafitan », « Corelia », « Petit Page », « Fertile plaine » et « Harmony ».

LES VENTS «MARINE»
23 rue Renaudin
17300 ROCHEFORT www.lesventsmarine.net



Le 19 janvier, à Soubise en Charente-Maritime, Guy Coutanson donnait son dernier concert à la tête de la B-F de la Police Nationale invitée par celle des Vents Marine présidée par Hervé Farque et dirigée par André Telman

à t'intéresser aux Batterie-Fanfâres et aux instru-

Dès l'âge de 5 ans, je jouais dans une Batterie-Fanfare et depuis, je n'ai jamais quitté ce milieu musical. Les instruments naturels d'ordonnance sont des cuivres comme les autres, avec leur spécificité en plus. Si je m'intéresse toujours aux Batteries-Fanfâres, c'est aussi parce que le répertoire, en constante évolution, est de plus en plus intéressant. On peut faire sonner cette formation de façon surprenante et extraordinaire. Pour moi, c'est un vrai ensemble de cuivres et percussions.

As-tu toi même joué dans cette formation, clairon ou trompette de cavalerie ?

Il m'arrive régulièrement de jouer du clairon ou de la trompette mi b, et je trouve ça très enrichissant.

La particularité de cette formation, spécificité française, est l'utilisation d'instruments naturels sans système sauf pour les cuivres graves, avec un réservoir de notes forcément limité. Dans tes compositions comment résous-tu le problème de la continuité d'une ligne mélodique ?

Lorsque je compose, je ne me sens pas bloqué par les limites des instruments naturels. Mes compositions ne contiennent pas forcément de réelles lignes mélodiques. Il s'agit le plus souvent de

André TELMAN, trompettiste et compositeur au service de la B-F.

Pour toi et la B-F des Vents Marine, la B-F de la Police Nationale est-elle un modèle du genre et comment une B-F amateur peut-elle s'en inspirer pour développer son répertoire et sa propre dynamique ?

Pour le monde de la B-F en général, la B-F de la PN est un modèle du genre, car elle est à la pointe des innovations et de l'excellence.

De ce fait, elle en devient un modèle à suivre, au niveau de l'exigence musicale, du son d'orchestre, de l'équilibre, de la justesse, des prouesses techniques etc...

Bien-sûr, chacun à son niveau.

Quant au répertoire, seules les grosses formations amateurs peuvent le copier. Mais toutes seront influencées par les tendances esthétiques de l'instant.

Cette formation phare joue donc aussi parfaitement une mission pédagogique.

Professeur de trompette et diplômé du CNSMD de Lyon, qu'est-ce qui t'a amené à t'intéresser aux Batterie-Fanfâres et aux instru-

ments naturels d'ordonnance ?

Je n'utilise pas la trompette alto en mib

leit-motiv ou de cellule mélodique simple. Parfois, la mélodie est exposée au tuba ou à l'euphonium ou encore au glockenspiel. Dans ce cas, les limites des instruments naturels disparaissent.

Quand je compose, ma recherche est davantage axée sur les ambiances et les couleurs, des changements d'accords parfois surprenants, des dissonances éventuelles, des clusters, etc...

Lorsqu'une ligne mélodique apparaît, les problèmes liés aux instruments se résolvent instinctivement.

Dans ce domaine, de quel style musical es-tu le plus proche ?

Lorsque je compose, j'utilise une écriture assez classique et conventionnelle en général. Je ne pense pas composer dans un style musical particulièrement identifiable.

Certaines de tes pièces comme Visions translucides ou Prélude et fantaisie, ont comme instrumentation de base un quatuor en mib. Penses-tu développer ce genre, plus proche des fanfares de trompettes de l'époque baroque ou des fanfares de cavalerie du XIXème siècle ?

A l'origine, j'ai composé Visions translucides ou Prélude et fantaisie pour travailler du répertoire en ateliers, lors de stages BF, en quatuor de trompettes mib. La démarche était ponctuelle, pour l'occasion. Plus tard, j'ai transformé ces pièces, de façon optionnelle, pour une Batterie-Fanfare complète.

Utilises-tu la trompette naturelle alto en mib ?

Je n'utilise pas la trompette alto en mib

LA MUTUELLE PROFESSIONNELLE D'ASSURANCE DES MUSICIENS

ASSURE PARTOUT EN FRANCE

ET SANS INTERMÉDIAIRE

LES ÉLÈVES DE CONSERVATOIRES,

LES ÉTUDIANTS FUTURS PROFESSIONNELS,

LES MUSICIENS PROFESSIONNELS INSTRUMENTISTES OU

CHANTEURS, LES LUTHIERS, LES FACTEURS D'INSTRUMENTS,

LES ACCORDEURS, LES ASSOCIATIONS TELLES QUE :

ORCHESTRES, ENSEMBLES DE MUSIQUE, CHORALES,

HARMONIES, FANFARES, ÉCOLES DE MUSIQUE DE STATUT ASSOCIATIF,

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DE CONSERVATOIRES ...

MUTUELLE D'ASSURANCE DES MUSICIENS

CENTRE VAUBAN (LE ROCHEFORT)

201 RUE COLBERT 59000 LILLE

TÉL : 03 20 57 91 33 Fax / 03 20 74 06 09

E-MAIL : CONTACT@SMAMMM SITE : WWW.SMAMMM.COM



dans mes compositions. L'évolution au niveau de la facture instrumentale permet à la trompette mib de se rapprocher de la chaleur et de la rondeur de son de la trompette alto.

La Batterie-Fanfare Les Vents « Marine » est composée de musiciens de bon niveau sur instruments modernes. Jouez-vous un répertoire spécifique ?

Le répertoire que nous abordons avec La Batterie-fanfare Les Vents « Marine » est souvent original dans sa conception, peu joué et souvent pas connu.

Dans la pratique d'ensemble, on remarque que les musiciens des batteries-fanfarses sont très solidaires – l'esprit de groupe est très enraciné. Est-ce la même chose en Charente-Maritime ?

En Charente-Maritime comme ailleurs, la BF est souvent une histoire de famille et tout gravite autour.

Ecris-tu uniquement pour la musique de concert ou également pour une B-F en formation de marche ou déambulation ?

J'écris principalement pour la musique de concert, plus intéressante musicalement. Mais, il m'est arrivé de composer quelques marches à jouer lors de déambulation.

Une de tes compositions, Light Rhapsody, associe la B-F et un cor des alpes. Comment est née cette composition pour une batterie-fanfare côtière, loin des sommets enneigés ?

La pièce Light Rhapsody émane d'une commande qui m'a été faite par la B-F de Châteauroux, à l'époque où Jean-Marie Weiss en était le directeur. Le soir de sa création, Jean-Marie a joué lui-même la partie de cor des alpes. Pour l'occasion, la formation avait été dirigée par le directeur de l'ENM de Châteauroux de l'époque.

Une autre particularité remarquée dans ton catalogue, Fête nocturne, pour B-F, sans trompette de cavalerie ni trompette basse. Sans doute pour accentuer la sonorité sombre de cette fête ? Comment as-tu réalisé le plan harmonique avec une majorité d'instrument dans la seule tonalité de sib ?

Fête nocturne est une pièce adaptée à un effectif précis référencé, sans trompette de cavalerie ni trompette basse. Il n'y a pas de raison « sonore » justifiant cette nomenclature.

Cette pièce est une œuvre de jeunesse. Les accords y sont souvent très simples, genre I IV V I.

Souhaites-tu associer des instruments aigus à système et les instruments de la B-F ?

La BF se suffit à elle-même. Elle n'a pas besoin d'instruments à système pour sonner. Mais, ponctuellement, pourquoi ne pas utiliser ces instruments et les associer à la Batterie-Fanfare ?

D'ailleurs, j'ai composé Naturel Tempéré, une pièce pour quatuor de trompettes et Batterie-Fanfare. Elle vient d'être enregistrée par la B-F de la Musique de la Région Ile-de-France, dirigée par Hervé Pavy. Le CD intitulé « Spy girl », édité par Corélia, doit sortir en mars 2008.

Pendant près d'une décennie la Batterie-Fanfare n'avait plus la cote. Pour subsister ses fervents défenseurs ont du faire preuve de pédagogie pour initier des jeunes à ce genre. Parfois avec un certain ostracisme vis à vis des instruments modernes. Cette période est-elle totalement révolue ?

Après des années d'exclusion, c'est un répertoire attractif et varié qui a permis de relancer l'engouement pour la Batterie-fanfare. De plus, les musiciens sont de mieux en mieux formés. Il y a donc beaucoup plus de possibilités pour développer les exigences musicales et le sens artistique de cette formation.

Penses-tu que le clairon ou la

trompette de cavalerie puissent être utilisés comme instrument pédagogique ? Que peut apporter aux jeunes trompettistes le travail individuel de la trompette de cavalerie ? Le conseilles-tu pour tes élèves ?

Le clairon et la trompette de cavalerie sont complémentaires de la trompette à système. Ils requièrent une exigence plus poussée au niveau de la souplesse et de l'intonation. Pour des soucis de tessiture, je conseille d'aborder l'étude de ces instruments seulement au milieu du second cycle.

Le dernier CD avec certaines de tes compositions comme Météora en date est Vents d'Ouest a été enregistrée par La Batterie-Fanfare régionale de Poitou-Charentes.

Oui, mais cette Batterie-Fanfare régionale ne fonctionne plus actuellement.

Tes compositions sont jouées par de nombreuses formations. As-tu des contacts réguliers avec les responsables d'autres B-F ? Quels sont les soucis communs que vous rencontrez pour animer les B-F ?

J'ai de nombreux contacts avec les responsables de Batteries-Fanfarses. Le souci récurrent est un problème d'effectif. Ceci est principalement dû à l'isolement face au manque de passerelles entre écoles de musique et Batterie-Fanfare, comme s'il y avait des bonnes et des mauvaises musiques. Je pense simplement que les responsables d'écoles ont peur de ce qu'ils ne connaissent pas.

En France, le modèle de la Batterie-Fanfare passe par les seules formations professionnelles en activités notamment celles des gardiens de la Paix et de la Police Nationale ? Le milieu amateur défend lui aussi cette formation, comme contre vents et marées. En France, face à l'arrivée en force du Brass Band, quel avenir vois-tu pour la formation de B-F ?

En plus des Batteries-Fanfarses des gardiens de la Paix et de la Police Nationale, on peut citer celles de la Gendarmerie Mobile ou de La Garde Républicaine.

Je pense que l'arrivée des Brass Bands ne fera pas d'ombre aux B-F. Les deux formations concernent assez rarement les mêmes personnes. De plus, les musiciens de B-F sont accrocs à ce style.

Dans tes compositions, tu n'oublies pas ton premier instrument, le tambour et tu écris beaucoup pour ensemble de percussions ; C'est un univers très vaste : te limites-tu dans ton écriture ?

Le tambour est pour moi un instrument traditionnel à ne surtout pas oublier. Il est bien trop souvent remplacé par la batterie.

J'écris régulièrement pour ensemble de percussions ; j'adore cette famille d'instruments. Mon écriture y est là-aussi assez conventionnelle.

Pour les cuivres modernes et notamment la trompette, tu as déjà écrit plus d'une soixantaine de titres – pour trompette et piano ou ensemble de trompettes. Certaines sont destinées aux jeunes élèves. Quel cahier des charges t'oblige-tu pour les petits niveaux ?

En tant que professeur de trompette, je sais précisément quels sont les objectifs à atteindre et ce qu'il faut éviter pour chaque niveau. J'adapte donc mes compositions aux limites de chacun : la tessiture, les rythmes, les temps de repos, la durée de la pièce, les nuances, les altérations, les ponctuations...

Pour les autres partitions t'imposes-tu des limites techniques d'interprétation – aigu ou écriture contemporaine ou aléatoire ?

J'adapte les niveaux de difficultés de mes compositions en fonction des interprètes potentiels.

Par exemple, je viens de finir une pièce pour trompette et orgue. C'est une commande de la Communauté des communes de Surgères (17). Elle sera créée le 30 mai 2008 à l'église de Surgères par Clément Saunier. Bien-sûr, dans ces conditions, je me lâche beaucoup plus.

Tu as de multiples éditeurs. Est-ce un choix ?

Le fait d'être publié chez plusieurs éditeurs est avant tout une question d'opportunités. Je m'adresse à l'un ou à l'autre en fonction de la spécificité de chacun et de la rapidité d'exécution. L'un est spécialisé dans les œuvres pour percussions, un autre préfère les concertos, un autre encore n'édite que ce qu'il enregistre. Ça me permet d'être assez serein face à la quantité de pièces éditées actuellement.

Propos recueillis par Yves Rémy

LA CONFEDERATION FRANCAISE DES BATERIES-FANFARES

La C.F.B.F., plus jeune des quatre confédérations nationales de musique populaire, est née en 1980 avec l'aide de musiciens professionnels soucieux de doter les formations amateurs de nouveaux moyens de développement. Elle se fixe pour objectifs de « promouvoir la pratique instrumentale, favoriser l'enseignement musical et développer la formation intellectuelle de la jeunesse dans ses loisirs. »

Dès lors, sous la présidence de Jacques Devogel, la C.F.B.F. procède, au travers de stages (éveil, formation et perfectionnement) à la mise en place d'une école de cadres associatifs destinée à former non seulement des « instructeurs », dispensateurs compétents de technique, mais des « animateurs » capables d'insuffler une âme aux sociétés, de les aider à vivre et à s'épanouir. C'est en ce domaine que réside son originalité.

Elle met en place un cursus de formation selon une progression proche de celle de l'enseignement officiel et oeuvre, chaque fois qu'il est possible, à la création de classes de batterie-fanfare dans les écoles de musique (une vingtaine de classes créées sur le territoire). Dès lors, le nombre des musiciens de batterie-fanfare inscrits dans les écoles agréées est en constante évolution. Il reste qu'un nombre important de batteries-fanfarses situées en milieu rural ou dans des zones défavorisées ne disposent pas d'école de musique à proximité et doivent recourir à la création d'écoles associatives pour lesquelles elles n'ont que rarement les moyens de s'offrir un professorat rémunéré.

Pour cette raison la C.F.B.F. a conçu un programme de soutien artistique et financier aux fédérations régionales décliné en 36 actions, au nombre desquelles un stage national annuel de formation de chefs de pupitre et de directeurs de batterie-fanfare.

Parallèlement, dès sa création, elle entreprend une action spécifique auprès du Ministère de la Culture qui se voit récompensée par la création, en 1997, du diplôme d'Etat de direction d'ensembles à vent, étendu depuis peu à tous les ensembles instrumentaux. Grâce à cela, nos formateurs bénévoles se voient maintenant offrir de véritables perspectives de carrière dans leur domaine propre et avec celles-ci une reconnaissance explicite de l'action engagée.

En matière de diffusion et de diversification des répertoires, elle a ouvert la voie à de nombreuses créations pour un genre jusque-là peu exploré par les compositeurs professionnels. Elle poursuit cette action au sein de la Coordination des associations musicales de pratiques amateurs (C.A.M.P.A.), créée en 2004. Cette coordination organise actuellement en collaboration avec le Ministère de la Culture, un concours de composition pour batterie-fanfare et harmonie-fanfare:

> finale du concours : samedi 12 avril à 14h30 à l'auditorium du conservatoire d'Issy les Moulineaux (entrée libre), avec le concours des Orchestres de la Gendarmerie mobile.

> Bourges - 24 et 25 mai : concours national et festival

> Concours annuel d'ensembles de cuivres naturels à Cluses (74), dernier week-end de septembre.

Site National de la CFBF : www.batterie-fanfare.fr



Catalogue 2007-2008



www.feelingmusique.com

CATALOGUE 2007-2008

TARIF PROFESSIONNEL

61, rue de Rome 75008 Paris Tél: 01 45 22 30 80

www.feelingmusique.com



Pièces éditées d'André TELMAN
consulter la liste complète pour batterie-fanfare,
instruments d'ordonnance, trompettes et ensemble de cuivres
sur le site Internet <http://gazettedescuivres.free.fr>



Une trompette de cavalerie qui swingue



HISTOIRES Parallèles Rencontre avec Yves Prutot

La Batterie-Fanfare de la Musique des Gardiens de la Paix vient d'organiser en début janvier 2008 un concours de recrutement pour une place de trompette de cavalerie. Le programme incluait une pièce de Jean-Jacques Charles : Desenclaves (hommage à Desenclos avec piano). Quelles sont les qualités demandées actuellement pour tenir ce genre de poste ?

La trompette de cavalerie est un instrument délicat par ses harmoniques « serrées » et sa tonalité, éloignée de celle de la trompette moderne en Ut ou en Sib. Elle réclame des qualités de précision et des moyens sérieux dans le registre aigu. Main-

tenant pratiquement tous les trompettistes prétendants à ce poste sont diplômés de CNR ou du CNSM, et bien préparés sur la trompette moderne. Ceux qui font la différence sont ceux qui l'ont travaillée sérieusement.

Quand je me suis présenté en 1977, je me souviens avoir travaillé cet instrument avec mon professeur Jean-Jacques Greffin durant six mois, avec, imposé pour le concours, le Concertino de Jacques Robert, une pièce en 3 mouvements complète mais ardue.

Le répertoire de la Batterie-Fanfare évolue et a quitté depuis quelques années le seul

créneau de la musique de genre ou jazzy des années 70 et 80 ?

Oui, l'arrivée des « baroqueux » dans la formation B-F, spécialiste de la trompette ou du cor naturel apporte une nouvelle impulsion. Nous retrouvons un répertoire ou le revisitons tout en conservant jusqu'à maintenant l'instrumentation de base des instruments d'ordonnance. Jean-Jacques Charles, le tambour-major, compositeur très inspiré, écrit une musique subtile et riche en harmonies. Les compositeurs comme le pianiste Didier Goret apportent également un nouveau climat musical à la formation, très contemporain.

Jean-Jacques Charles te confie souvent des solos très swing où les improvisations sont très importantes.

En effet, nous nous connaissons très bien avec Jean-Jacques, bien avant qu'il ne dirige la B-F. Nous nous sommes connus dans le MégaSwing, un big-band que j'ai créé. Il était au pupitre de trombone. Il n'a pas oublié cette époque très swing. J'ai cette particularité de penser la trompette de cavalerie comme une trompette concertante de jazz. En exemple, le titre de Gershwin arrangé par J.J. Charles, « They Can't Take That Away From Me ». Je le joue avec la sourdine plunger qui me permet un phrasé particulier et de quasiment faire entendre des notes complémentaires à la manière de la technique des sons à demi-bouchés.

Tu es très à l'aise dans l'aigu.

J'ai cette chance d'avoir eu l'un des

meilleurs professeurs de trompette en France, Jean-Jacques Greffin. Il a été co-soliste à l'Orchestre de Paris, puis trompette au Théâtre et professeur à Marseille. Son père était lui aussi un éminent enseignant de la même génération que Robert Pichaureau. Alors que ce dernier faisait émerger la réflexion sur la colonne d'air et l'énergie, les Greffin et en particulier Jean-Jacques appréhendait davantage le travail du masque musculaire facial dans le jeu des cuivres.

Pourquoi la trompette ?

Mon père, Harry Prutot, a été trombone solo de la Musique des Gardiens de la Paix puis, fin des années 1970, 2ème trombone pendant sept ans à l'Orchestre d'Île de France. J'ai toujours baigné dans un milieu musical familial. Vers 12 ans, après 2 années de solfège, attiré vers la famille des cuivres, mon choix s'est tourné vers la trompette pour sa brillance et sa tessiture aiguë.

Étudiant avec mon professeur Jean-Jacques Greffin au Conservatoire National de Montreuil-sous-Bois, je me suis nourri par l'écoute de trompettistes classiques mais aussi de jazz, comme le « MF2 » de Maynard Ferguson, une révélation que je collectionne depuis l'âge de 14 ans, ainsi que les big-bands d'après-guerre jusqu'à nos jours (j'en possède plus de trois cents, vinyles et CDs).

Les débuts ont-ils été faciles ?

Mon père a toujours été doué pour son instrument, le trombone. Je dis souvent qu'il a un masque de trompettiste naturellement placé. Mais je ne l'ai pas reçu en héritage génétique. Je n'étais pas très doué pour cet instrument. C'est grâce à Jean-Jacques Greffin et à sa méthodologie, son approche clinique qui repose entre autres sur le placement de la langue, sur la variation d'écartement des dents et du travail sur l'extension du voile du palais que j'ai pu réussir à surmonter mes difficultés. J'ai longtemps travaillé avec lui, du début jusqu'à mon Prix au conservatoire de Montreuil. Je lui suis redevable de tout. Surtout lorsque j'ai eu mon accident lors d'un entraînement sportif à l'âge de 16 ans et un traumatisme aux dents et aux lèvres.

En cela je rattrapais la propre histoire de mon père, une histoire parallèle. Lui aussi a connu ces affres de la vie et un accident de moto a failli interrompre son début de carrière. Déjà il avait échappé pendant la guerre au STO, l'obligeant à se cacher et donc à ne plus s'entraîner au trombone pendant six ans. C'est son ami Michel Decourrière, trompettiste « à la gueule d'acier » qui l'a encouragé à suivre la voie de la musique. Au lieu de se présenter comme mécanicien, son souhait initial, à l'Armée de l'Air, Michel Decourrière le décida à se présenter à la Musique de l'Air, au poste

de trompette basse. Il entre au conservatoire de Paris dans la classe de André Lafosse en 1950. Peu de temps avant de passer son Prix, il a un accident de moto, avec plusieurs dents cassées et les lèvres abîmées. Il se remet de ses blessures et obtient l'année suivante, à plus de trente ans, en 1953, un premier Prix avec Gilbert Moisand (mon futur parrain).

Je reviens à ma propre histoire. À 16 ans, en cours d'athlétisme, je me suis rétamé sévèrement. J'en porte toujours une marque à la lèvre inférieure. Grâce à Jean-Jacques Greffin, j'ai pu me reconstruire petit à petit et obtenir mon premier Prix dans sa classe au conservatoire de Montreuil. J'ai alors décidé de tenter ma chance dans la musique. Après une audition, je suis entré au Mont Valérien au sein de la Musique militaire du 8ème RT, comme trompettiste, pour 18 mois. Là, j'ai découvert mes lacunes en musique d'ensemble et déchiffre. Au milieu de ces musiciens formés dans leurs harmonies de province, moi le parigot, j'étais un peu le canard noir. Je m'y suis mis. J'ai mûri. C'est ensuite que je me suis présenté à la Batterie-Fanfare des Gardiens de la Paix, à l'âge de 20 ans. Au pupitre de deuxième trompette pendant neuf ans.

Souhaitais-tu te présenter dans les orchestres symphoniques ?

Grâce à Jean-Jacques Greffin, j'avais parfois la chance de jouer dans l'Orchestre de Paris, comme remplaçant ou supplémentaire. J'ai connu de grandes joies musicales mais je ne pense pas que j'aurais aimé faire ce métier dans une carrière dite classique. La musique que je voulais jouer était davantage celle des big-bands, pour l'énergie et la brillance. J'ai appris petit à petit le phrasé et la mise en place en section.

Tu as fait partie d'un quintette de cuivres.

Oui, et même de 2. Le premier avec Éric Aubier dans « Ogive » et deux après avec Simon Orlik dans « Pro Musica ». De bons souvenirs musicaux très enrichissants.

Et le jazz ?

Vers 22 ans, j'ai intégré un big-band « école » avec Jérôme Naulais comme arrangeur-chef d'orchestre. Très formateur pour moi, avec de jeunes musiciens prometteurs : Denis Leloup, Michel Delakian, ...

Puis dans les années 80, Jacques Martin avait relancé le grand orchestre pour les thés dansants ? J'ai créé à cette image une formation : le « RétroSwing Orchestra ». Mon grand-père paternel était musicien de bal amateur, et j'ai retrouvé une malle de partitions que j'ai repris comme répertoire de base pour 12 musiciens, puis quelque temps après, 16 dans le « MégaSwing » avec un répertoire très pro. En parallèle, je remplaçais souvent comme premier trompette dans des big-bands parisiens.

Cette pratique musicale, je l'ai adaptée à

la trompette de cavalerie.
Ne serait-ce pas plus pratique de prendre la grande trompette en Sib pour improviser des solos à la Batterie-Fanfare ?

Pratique, certes, mais désolant. Car nous nous devons de respecter l'instrumentation de la B-F. Bien sûr les instruments simples sont limités mais ils possèdent une caractéristique acoustique et les remplacer par des instruments chromatiques serait un hérésie. Autant créer un big-band et mettre des saxophones.

Nous avons, avec la Musique des Gardiens de la Paix, l'occasion de jouer en province. Honnêtement la Batterie-Fanfare remporte toujours un franc succès.

Tu as fait aussi beaucoup de variétés.

Oui, disons plutôt des sections de cuivres dans des orchestres de soirées dansantes. Pendant les années 1990, j'ai accompagné le trompettiste Jean-Claude Borelly, avec une section de trompettes, trombones, sax et rythmique. On peut dire que durant les heures de spectacle les parties musicales étaient musclées. Je me suis toujours très bien entendu avec Jean-Claude. Il m'a fait travailler avec mon big-band mais aussi en jazz dixieland.

La pédagogie de Jean-Jacques Greffin t'a beaucoup apportée, l'enseignes-tu ?

Oui, mais j'ai surtout des élèves de premiers cycles et aussi quelques adultes dans les conservatoires à Levallois-Perret et à Évry Village où j'ai quelques heures accessoires. Je l'exploite plus pendant des cours particuliers cliniques pour des trompettistes en détresse, amateurs mais aussi professionnels. J'essaye de retravailler l'enseignement de Jean-Jacques. Je parle bien évidemment de la variation de l'écartement des mâchoires en fonction de la tessiture, le point de vibration et le centrage de la vibration directement dans le grain de l'embouchure...

Préconises-tu de pratiquer rapidement la trompette de cavalerie ?

Non, pas du tout. C'est un instrument que l'on aborde bien plus tard quand les bases sont solides. Sa conception en Mib, très délicate, avec une pratique mal maîtrisée, est plutôt un handicap. Elle contracte le masque facial et ferme la gorge. Il serait stupide de créer des orchestres de batteries-fanfars en école de musique.

Je remarque que ta trompette de cavalerie a des boulons ?

Oui, c'est pour rétablir l'équilibre. Comme Greffin, je considère que notre instrument



Harry et Yves Prutot, une complicité musicale

doit être, comme nous, équilibré. C'est pourquoi je l'ai alourdi à ses extrémités avec des rondelles comme contrepoids. De plus, pour une meilleure tenue, j'ai ajouté une crosse en bois pour le



maintien avec la main droite.

Que penses-tu de la facture instrumentale des instruments d'ordonnance ?

Pour ces instruments, le marché n'étant pas immense et réservé à quelque pays, les facteurs restent sur les modèles existants sans apporter beaucoup de modifications. Selmer a proposé un modèle récemment de conception personnalisée et inintéressant. Les importations commencent à provenir de pays asiatiques. Nous verrons à l'usage. Ces instruments sont simples de conception mais le problème de justesse est à améliorer.

Pour revenir à ton père, quel instrument utilisait-il en son temps ?

Mon père a joué toute sa carrière à la PP avec un trombone simple, comme le King 2 B. Il a joué le système complet avec son passage à l'ODIF, un Bach 36. Son solo de trombone (sur son trombone simple Couesnon) dans l'Oraison funèbre de la « Symphonie Funèbre et Triomphale » de Berlioz, enregistré en 1957, avec la PP dirigée par Désiré Dondeyne, fait encore référence. Ce disque produit par Erato a été remastérisé en 2000. Ensuite mon père est venu jouer avec moi dans mon big-band, pendant une dizaine d'années, avec son King. Aujourd'hui encore, à 85 ans, avec une sonorité chaude et un timbre brillant, son trombone attend sur son stand un moment où nous nous retrouvons pour jouer ensemble.

Dans quelques années, tu prendras ta retraite de la B-F des Gardiens de la Paix. Comment vois-tu ton remplacement comme trompette de cavalerie tendance jazz ?

Personne n'est irremplaçable mais c'est un fait que les trompettistes improvisateurs et rôdés au jazz ne sont pas intéressés par ce genre de poste ni aptes au concours de sélection, très classique. Il faudra peut-être prendre une option et ouvrir un concours avec un répertoire spécifique. C'est à réfléchir. L'important est que les recrutements lors des départs en retraite soient effectués. Nous devons d'abord y veiller pour pérenniser la formation.

Propos recueillis par Yves Rémy

Philippe RAULT

Féreur de trompes d'ordonnance et naturels



**Noha Miyake initié
depuis 2002 par Philippe Rault**



Le 24 janvier 2008, Bernard Carlier, Président Régional de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Ile de France et Philippe Rault, nouveau Chevalier dans l'ordre des Arts et des Lettres

QUESTIONS DE FACTURE en euros, dollars, yens ou yuan ?

Dans votre activité de Maître d'Art, quelle est la répartition entre restauration et fabrication d'instruments ?

Cela s'est progressivement inversée depuis 1990.

1990-1995 : 70% Fabrication, 30 % restauration

1994-1999 : Fabrication, restauration 50/50%

2000-2005 : Fabrication 33%, restauration 67%

2005-2008 : Fabrication 30%, restauration 70%

Le marché des instruments d'ordonnance est relativement centré. Quels sont les autres pays qui commandent ce type d'instruments ?

La France, les pays francophones, l'Afrique et l'Arabie

L'invasion de la production chinoise pour un segment de marché très spécifique était-elle attendue ?

Pas que la Chine ! En ce qui concerne l'Asie, c'est Taiwan, la Corée, le Pakistan, l'Inde. La Tchécoslovaquie depuis une vingtaine d'année avec Amati.

L'Espagne depuis une dizaine d'année et d'autres fabrications soi-disant européennes plus ou moins fantômes...

Était-ce attendu ? Oui et non

- Oui en raison des budgets et du pouvoir d'achat décroissant.

- Non en raison de la médiocrité des produits proposés.

- Oui en raison de la retraite des vieux marchands, les derniers représentants de la promotion de l'artisanat français et qui ne cédaient pas aux sirènes des produits d'importation.

Le Nouveau Commerçant importe souvent directement et dénonce la facture française d'en faire autant. En exemple, un commerçant m'appelle. L'on discute puis il lâche : «Philippe ! Pourquoi ne fais-tu pas comme les autres. Envoies tes modèles en Chine pour des copies, c'est cinq à six fois la culbute sur le prix d'achat».

Pourrais-je vendre mon âme ? Non jamais ! Je suis au courant de la tricherie actuelle. Il ne m'appartient ni de juger, ni de condamner. Je suis tout simplement très triste mais fier de résister.

Que reste-t-il aux artisans français à fabriquer avec des coûts de production nettement supérieurs ?

Plus grand chose car aux produits d'importation il existe aussi les effets de modes controversés à l'usage des instruments achetés mais le mal est profond. Seuls les inconditionnels, les connaisseurs, les puristes, capables de juger l'instrument à sa véritable valeur défendent la facture artisanale française. La rareté des facteurs est un handicap. Moins nous serons, plus nous sommes en danger. La garantie à vie n'est plus un critère de vente.

Les instruments d'ordonnance très spécifiques, comme la trompette alto ou le clairon aigu sont-ils encore très demandés ?

Le clairon on le voit lors de cérémonie officielle est parfois remplacé par la

trompette d'harmonie, au son cependant très différent. Les trompettes de cavalerie et trompettes alto ou bugles naturels ont toujours été moins fabriqués que le clairon.

Très demandé non, le marché est devenu occasionnel.

La demande ne s'est-elle pas déplacée sur les copies d'instruments naturels ? Est-ce gérable à l'unité et de manière si personnalisée pour le musicien exigeant ?

Non pas vraiment, ce marché est restreint et s'adresse aux musiciens dits «privilegiés». Le coût d'une copie est élevé et au dire du musicien professionnel qui ont essayé certains modèles proposés par des confrères sont très souvent médiocres.

Sinon une copie nécessite la création d'un matériel précis pour être commercialisée à un prix accessible de tous. L'investissement est lourd.

Abandonné, c'est un nouveau marché croissant que j'étudie depuis un an en créant des prototypes. Je prends mon temps car je souhaite personnaliser et convaincre le musicien qu'il soit professionnel ou amateur. C'est un défi et le relever. Mais n'est-il pas le rôle du facteur de cuivres ?

La trompe en ré – de chasse a-t-elle un meilleur avenir en France ?

Le problème est identique à la fabrication des instruments d'ordonnance.

Le marché de la trompe a été sabordé, déprécié, sacrifié. L'émergence, l'improvisation de nouveaux facteurs de trompes (parfois non répertoriés au registre des métiers) est une escroquerie.

Faut-il faire venir les éléments de l'instrument des pays de l'Est ou de l'Asie et en faire l'assemblage ?

Faut-il remplir son camion de trompes et les vendre sur les foires ou sur chaque manifestations de vénerie ?

Le client d'un artisan n'est-il pas celui qui vient à l'atelier ? Le musicien n'a-t-il pas besoin de certitudes et d'une relation privilégiée avec le fêleur devenu faiseur avant d'être appelé facteur ?

La clientèle, pas toujours musicienne, veut-elle et peut-elle faire la différence entre un bon et un mauvais instrument ?

Un instrument de musique doit-il être un produit de con-

sommation plutôt que l'ami respecté du musicien ?

Comment et pourquoi continuer à former des ouvriers artisans si pointus pour une fabrication si minimaliste ?

La tendance actuelle de l'importation galopante peut s'enrayer dans un avenir plus ou moins proche. Les pays asiatiques évolueront vers la démocratie et feront leur révolution industrielle.

Dans quelques années les facteurs dignes de ce nom seront rares en France et sans doute seront-ils très recherchés. Et puis ne faut-il pas satisfaire les initiés heureux de franchir les portes d'un atelier qui sent bon.

Pérenniser un savoir-faire est un devoir de mémoire à l'égard d'illustres familles de la facture instrumentale.

Que faire pour inverser cette tendance ?

Se battre et y croire,
- L'Etat en créant le titre de Maître d'Art, en créant le label Entreprise du Patrimoine Vivant consent à faire des efforts non négligeables. Allocations et crédit d'impôt sont appréciés et permettent à l'artisan, mis à mal par la modernité, de résister à la banalisation du métier, conséquence d'une mondialisation galopante.

- Il faut protéger l'investissement de l'Etat

- Cela passe par l'accès au marché public actuellement propriété exclusive des généralistes. Si la marque de l'instrument est interdite dans le choix, pourquoi sont-ils référencés Yah (Yamaha), J (Jupiter), V (Vincent Bach) etc... ?

- Il faut aussi se battre ensemble contre le phénomène entretenu des commissions ; vieux comme Hérodote mais qui s'amplifie malgré des marges réduites.

- La musique ne doit pas être fastidieuse, contraignante et décourageante ; c'est avant tout un divertissement, un jeu, un plaisir, une fête.

- Les fanfares doivent être conviviales, joyeuses. Il en existe encore. Ainsi pourrions-elles à nouveau attirer les jeunes et leur redonner l'envie de découvrir et de jouer la musique.

Avec le soutien de chacun !

Propos recueillis par Yves Rémy

**Philippe Rault / Maître d'Art
78600 Maisons-Laffitte
<http://www.philippe-rault.com>**



Essai d'un prototype de trompette naturelle avec Tim Rarick



Claude Molénat, François Boulanger, Chef de la Musique de la Garde Républicaine et le pianiste Yann Molénat

Claude MOLENAT, vous êtes Commandant de Bord à Air France en retraite et passionné de musique.

Le 1^{er} avril, en concert trompette et orchestre de chambre, à l'Eglise St Louis des Invalides de Paris au profit d'Aviation Sans Frontières, vous êtes accompagné par l'orchestre de chambre de la Garde Républicaine dans un programme Telemann, Pachelbel, Stradella, Torelli, Purcell, Jacchini. Un honneur pour un trompettiste amateur.

Comment l'expliquez-vous ?

ENTRETIEN avec

Claude MOLENAT

Une Trompette en Vol libre



Avrai dire, même si la Trompette n'a pas été ma principale source de revenus, il n'est pas honnête de ma part de revendiquer le statut d'amateur... d'une part parce que ma formation de base était celle d'un jeune musicien se préparant à devenir professionnel, mais également parce que mes goûts musicaux me poussant vers le rôle de soliste classique, je m'en suis imposé le niveau et le travail pour y parvenir...

Maurice ANDRE, notre maître à tous, m'a défini à l'époque comme un « amateur reconnu par les professionnels », et cette formule reprise depuis par d'autres Trompettistes Professionnels et amis, est certainement pour moi la plus belle des consécration...

A 72 ans, comment se prépare-t-on pour un programme si délicat sur cet instrument redoutable, la trompette piccolo ?

